

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenu le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

SUJET :

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CLINIQUE DE DIALYSE ALLÉGÉE

PROVENANCE : Direction des services techniques
PERSONNE RESPONSABLE : Frédéric Cossette, directeur
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Entretien et exploitation des immeubles

SOMMAIRE :

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

Il est prévu que cette clinique soit éventuellement relocalisée à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) lorsque nous aurons intégré nos nouveaux locaux de la phase 1A du PDI. Il est donc nécessaire de renouveler ce bail pour une période de cinq (5) ans.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé au 1575, boulevard Henri-Bourassa Ouest, suite 175, Montréal, d'une superficie de 494,62 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec Healthcare Properties Holdings Ltd, représentée par NorthWest Healthcare Properties pour une période additionnelle de cinq (5) ans débutant le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2022.

Le MSSS a autorisé le CIUSSS NIM à procéder au renouvellement de la location des locaux.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

	Renouvellement du bail 1er octobre 2012 au 30 septembre 2017	Renouvellement du bail 1 ^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2022
Superficie (m ²)	494,62	494,62
Coût du loyer	326,30 \$	259,77 \$
Coût annuel	161 393,71 \$	128 487,44 \$

Avec l'accord du MSSS, les différentes composantes du coût du loyer ont été corrigées et révisées afin de refléter la réalité du marché.

Le coût du loyer passera de 161 393,71 \$ à 128 487,44 \$, soit une diminution de 32 906,27 \$.

PROJET DE RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE Les parties ont convenu, dans une contre-offre signée le 14 avril 2017, de remplacer le nom légal du locataire par le Centre intégré Universitaire de Santé et des Services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal;

ATTENDU QUE Le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement du bail de la clinique de dialyse allégée située 1575, boulevard Henri-Bourassa, suite 175, Montréal.